

Budget 2020-2021

Adopté en équipe de gestion des services (EGS) le 29 septembre 2020

Table des matières

INTRODUCTION	1
PRINCIPALES HYPOTHÈSES	1
FAITS SAILLANTS	2
ÉTATS DES RÉSULTATS	3
REVENUS	4
CHARGES	6
ÉTAT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ	9
RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	10
BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	11

INTRODUCTION

Le présent budget a été établi en tenant compte des objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières adoptés par le conseil des commissaires. De plus, il a été élaboré à partir des règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement adoptés par la Direction générale en tenant compte des recommandations du comité de répartition de ressources. Ainsi, le budget a été produit à partir des paramètres de consultation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que des paramètres initiaux déposés en août pour certains éléments du budget.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Clientèle scolaire :

- Jeunes : 9 031 élèves
- Centre de formation des adultes 341 (ETP)
- Centre de formation professionnelle 476 (ETP)

Rémunération :

- Planification de 583 postes enseignants, de 43 postes (ETC) en ortho-enseignants et enseignants ressources au secteur des jeunes;
- Planification de 82 postes (ETC) pour les centres de formation;
- Prise en compte des modifications dans les plans d'effectif du personnel de soutien, du personnel professionnel et d'encadrement;
- Aucune indexation prévue pour le personnel enseignant et non enseignant, puisque les conventions collectives sont échues au 31 mars 2019;
- Pour le personnel non syndiqué, aucune indexation prévue au 1^{er} avril;
- Prise en compte du contexte de la rareté de la main d'œuvre, ainsi que de l'évolution de l'assurance salaire au cours des dernières années.

Autres dépenses de fonctionnement :

- Indexation des coûts et prise en compte des nouvelles obligations et orientations du CSS;
- Montant exceptionnel de 1,8 million de coûts liés à la mise en place des mesures sanitaires et de distanciation pour la sécurité des élèves et du personnel, tel qu'exigée par Santé Publique Canada.

Transport scolaire :

- Indexation des coûts de l'exercice précédent et maintien de l'équilibre budgétaire.

Investissement :

- Le Ministère alloue 19,5 millions pour les investissements dont 13,8 millions pour le maintien des bâtiments, 1,5 million pour la réfection et transformation des bâtiments et 1,8 million pour la mise aux normes des infrastructures technologiques.

Services de garde :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces services.

Écoles primaires et secondaires :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces unités administratives.

Centres de formation générale des adultes et professionnelle :

- On prévoit un déficit de 730 000\$ pour l'ensemble des activités des quatre centres.
- Le service d'accompagnement pour les réfugiés est maintenu à un niveau comparable à l'année précédente.

FAITS SAILLANTS

Subventions :

- Le Ministère finance l'indexation des salaires, des frais de transport et de l'énergie.
- Les autres coûts de système ont été indexés à 2,07 %.
- Bonification et indexation des mesures dédiées aux établissements à la hauteur 900 000 \$.
- Bonification de 450 000 \$ et flexibilité de la mesure pour les activités parascolaires au secondaire.
- Allocation pour les coûts exceptionnels liés à la COVID-19 estimée à 1,8 million.

Taxe scolaire :

- Taux fixé à 0,1054 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée ajustée.
- Exemption du premier 25 000 \$ d'évaluation par immeuble imposable maintenue.
- Subvention d'équilibre versée par le Ministère pour compenser la perte de revenus de taxation.

Déploiement Maternelle 4 ans :

- Ajout de 6 classes de maternelle 4 ans subventionnées par le Ministère portant le total à 17 classes pour notre CSS.
- Nouvelles mesures pour la réfection et transformation des bâtiments, ainsi que les équipements (MAO) pour l'ajout de ces classes.

Investissement :

Lab-école :

- Investissement de 26,8 millions pour la nouvelle école dont l'ouverture est prévue pour l'année scolaire 2023.
- La construction devrait débuter au printemps 2021 et les coûts sont estimés à 5,2 millions pour l'année financière 2020-2021.

Maintien des bâtiments :

- Octroi de 5,3 millions additionnels pour assurer le maintien de l'état physique des bâtiments.

Autres :

- Bonification de l'allocation de 650 000 \$ pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles pour les personnes handicapées

Chiffres comparatifs :

- Afin de se conformer à la présentation exigée par le Ministère, certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

ÉTATS DES RÉSULTATS

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

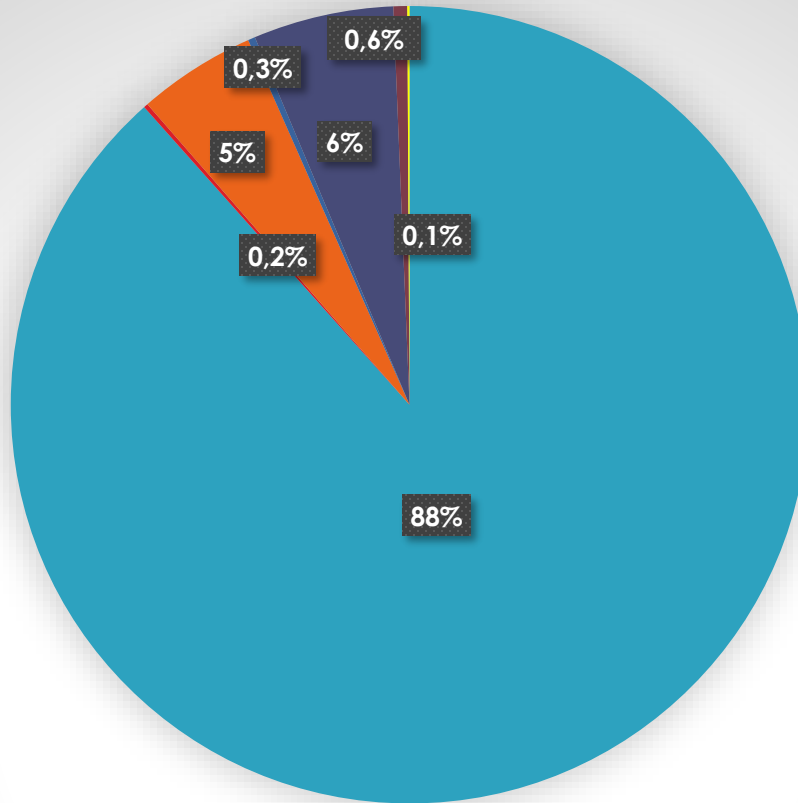
	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020
Revenus		
Subventions de fonctionnement du MÉES	121 897 664 \$	110 566 250 \$
Autres subventions et contributions	237 309 \$	243 620 \$
Taxe scolaire	6 600 506 \$	12 153 576 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	397 920 \$	695 807 \$
Ventes de biens et services	7 851 513 \$	7 742 282 \$
Revenus divers	767 420 \$	791 603 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	121 600 \$	125 000 \$
	137 873 932 \$	132 318 138 \$
Charges		
Enseignement et formation	61 538 983 \$	61 285 031 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	33 856 382 \$	32 402 897 \$
Services d'appoint	16 615 552 \$	15 550 654 \$
Activités administratives	6 135 972 \$	6 199 569 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	16 539 214 \$	13 846 408 \$
Activités connexes	3 071 203 \$	2 872 751 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 000 \$	150 000 \$
	137 857 306 \$	132 307 310 \$
Excédent de l'exercice	16 626 \$	10 828 \$

REVENUS

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020
Subventions de fonctionnement du MÉES		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	90 089 236 \$	86 440 544 \$
Subvention d'équilibre fiscale	17 031 077 \$	11 381 978 \$
Subvention pour le transport scolaire	4 942 624 \$	4 589 189 \$
Subvention pour le service de la dette	9 834 727 \$	8 154 539 \$
	121 897 664 \$	110 566 250 \$
Autres subventions et contributions	237 309 \$	243 620 \$
Taxe scolaire	6 600 506 \$	12 153 576 \$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	397 920 \$	695 807 \$
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	794 582 \$	799 798 \$
Surveillance et transport du midi	638 935 \$	656 480 \$
Services de garde	3 437 990 \$	3 025 137 \$
Autres activités chargées aux usagers	1 097 738 \$	1 441 367 \$
Autres ventes de biens et services	1 882 268 \$	1 819 500 \$
	7 851 513 \$	7 742 282 \$
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	34 000 \$	75 000
Revenus de location d'immeubles	211 800 \$	215 000 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	139 286 \$	280 000 \$
Publicité et commandites	2 000 \$	40 000 \$
Prêts de services au MÉES	380 334 \$	181 603 \$
	767 42 \$	791 603 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	121 600 \$	125 000 \$
TOTAL DES REVENUS	137 873 932 \$	132 318 138 \$

Revenus 2020-2021



- Subventions de fonctionnement du MÉES
- Autres subventions et contributions
- Taxe scolaire
- Droits de scolarité et frais de scolarisation
- Ventes de biens et services
- Revenus divers
- Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

CHARGES

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

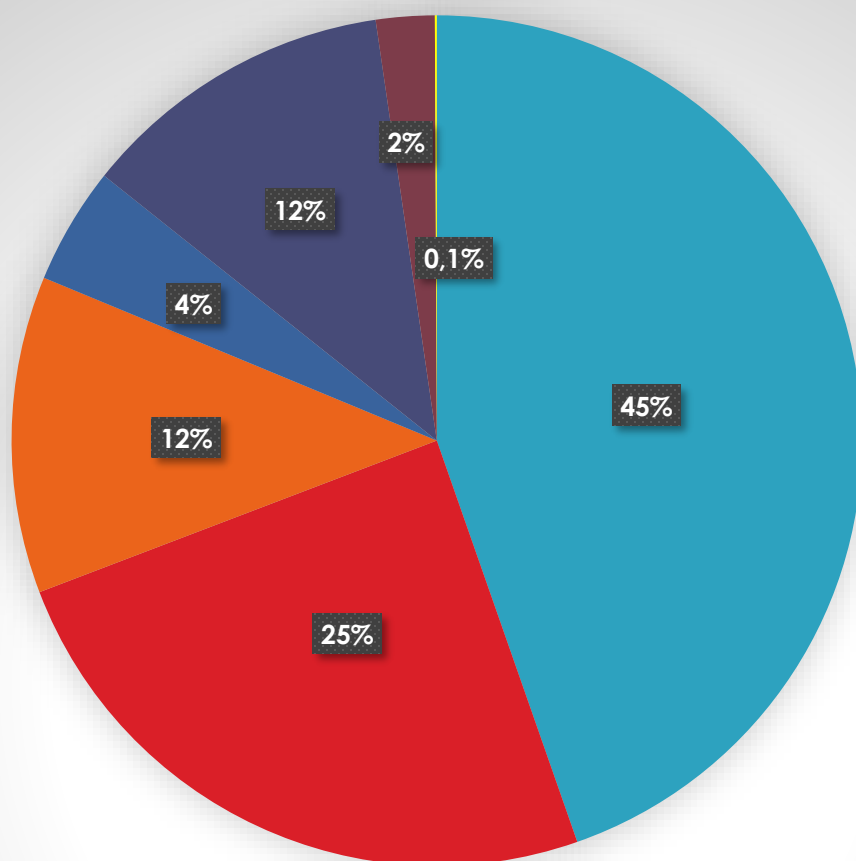
	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	5 865 681 \$	5 173 049 \$
Enseignement primaire	23 319 633 \$	23 631 671 \$
Enseignement secondaire général	18 180 757 \$	17 927 466 \$
Formation professionnelle	6 372 435 \$	6 483 780 \$
Enseignement particulier	5 548 296 \$	5 616 063 \$
Formation générale des adultes	2 252 181 \$	2 453 002 \$
	61 538 983 \$	61 285 031 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	8 347 927 \$	8 388 589 \$
Moyens d'enseignement	4 201 202 \$	3 756 604 \$
Services complémentaires	11 015 437 \$	10 234 501 \$
Services pédagogiques et de formation d'appoint	6 885 882 \$	6 216 732 \$
Animation et développement pédagogique	1 347 693 \$	1 385 772 \$
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	443 493 \$	501 672 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	1 614 748 \$	1 919 027 \$
	33 856 382 \$	32 402 897 \$
Services d'appoint		
Hébergement des élèves	8 000 \$	8 000 \$
Services alimentaires	1 350 912 \$	1 226 133 \$
Transport scolaire	9 572 796 \$	9 140 820 \$
Services de garde	5 683 844 \$	5 175 701 \$
	16 615 552 \$	15 550 654 \$
Activités administratives		
Conseil des commissaires et comités	50 050 \$	164 205 \$
Gestion	4 693 150 \$	4 659 190 \$
Services corporatifs	1 339 702 \$	1 309 052 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	53 070 \$	67 122 \$
	6 135 972 \$	6 199 569 \$

CHARGES (SUITE)

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	392 535 \$	217 264 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	7 156 881 \$	6 501 038 \$
Entretien ménager	4 599 871 \$	3 311 329 \$
Consommation énergétique	3 016 000 \$	2 938 076 \$
Location d'immeubles	233 000 \$	199 575 \$
Protection et sécurité	396 800 \$	132 100 \$
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	589 087 \$	446 820 \$
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	155 040 \$	100 206 \$
	16 539 214 \$	13 846 408 \$
Activités connexes		
Financement	2 535 219 \$	2 459 700 \$
Projets spéciaux	213 053 \$	211 048 \$
Rétroactivité	50 000 \$	20 000 \$
Prêts de services	272 931 \$	182 003 \$
	3 071 203 \$	2 872 751 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 000 \$	150 000 \$
TOTAL DES CHARGES	137 857 306 \$	132 307 310 \$

Charges 2020-2021



- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes
- Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux

ÉTAT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020
Excédent au début de l'exercice	206 582 \$	195 754 \$
Excédent de l'exercice	<u>16 626 \$</u>	<u>10 828 \$</u>
Excédent à la fin de l'exercice	<u>223 208 \$</u>	<u>206 582 \$</u>

RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020
CHARGES		
Enseignement particulier	5 548 296 \$	5 616 063 \$
Psychologie	409 157 \$	476 449 \$
Orthophonie	399 710 \$	456 090 \$
Psychoéducation et éducation spécialisée	7 358 193 \$	7 075 474 \$
Santé et services sociaux	1 064 133 \$	1 044 946 \$
Orthopédagogie	4 135 557 \$	4 114 434 \$
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	167 600 \$	136 000 \$
Services de garde - élèves handicapés	762 634 \$	725 707 \$
	19 845 280 \$	19 645 163 \$

Noter que ces renseignements complémentaires présentent une estimation des ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

ÉCOLES PRIMAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
De la Colombe	222 363 \$	1 966 \$	224 329 \$
Des Cheminots	656 413 \$	20 300 \$	676 713 \$
Des Beaux-Séjours	233 812 \$	31 466 \$	265 278 \$
Des Hauts-Plateaux	539 638 \$	9 000 \$	548 638 \$
Des Sources	146 271 \$	15 620 \$	161 891 \$
Élisabeth-Turgeon	226 694 \$	59 200 \$	285 894 \$
Du Grand-Pavois	300 023 \$	43 200 \$	343 223 \$
De l'Estran	163 169 \$	15 220 \$	178 389 \$
De l'Aquarelle	357 836 \$	134 284 \$	492 120 \$
Norjoli	287 567 \$	13 758 \$	301 325 \$
Des Bois-et-Marées	560 799 \$	18 983 \$	579 782 \$
Du Portage	287 597 \$	23 750 \$	311 347 \$
Du Rocher-D'auteuil	218 560 \$	17 850 \$	236 410 \$
Bojjoli	327 746 \$	6 923 \$	334 669 \$
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	524 281 \$	10 714 \$	534 995 \$
De la Rose-des-Vents	164 681 \$	22 924 \$	187 606 \$
De Mont-Saint-Louis-Saint-Rosaire	299 688 \$	23 397 \$	323 085 \$
Des Alizés	338 513 \$	22 388 \$	360 901 \$
Des Merisiers	235 280 \$	19 904 \$	255 184 \$
	6 090 931 \$	510 848 \$	6 601 778 \$
ÉCOLES SECONDAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Du Mistral	361 539 \$	556 182 \$	917 721 \$
Paul-Hubert	499 772 \$	588 833 \$	1 088 605 \$
Saint-Jean	204 568 \$	146 857 \$	351 425 \$
Langevin	183 578 \$	166 080 \$	349 658 \$
Du Grand Défi	21 884 \$	4 556 \$	26 440 \$
	1 271 341 \$	1 462 508 \$	2 733 849 \$
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	5 401 139 \$	728 016 \$	6 129 155 \$
Mont-Joli-Mitis	2 204 580 \$	62 039 \$	2 266 619 \$
	7 605 719 \$	790 055 \$	8 395 774 \$
CENTRES DE FORMATION DES ADULTES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	2 430 232 \$	122 100 \$	2 552 332 \$
Mont-Joli-Mitis	818 324 \$	36 260 \$	854 584 \$
	3 248 556 \$	158 360 \$	3 406 916 \$